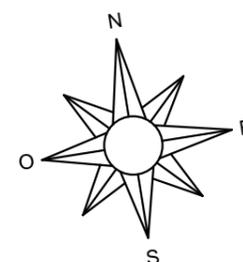


**VILLAS GAÏA**  
Zac des Perrières - Ilot 2B - 44240  
**La Chapelle Sur Erdre**



**Plan Maison B002 RDC R+1**



**LEGENDE**

PF : Porte Fenêtre  
FE : Fenêtre  
FAB : Fenêtre Allège Basse  
VR : Volet Roulant  
TE : Tableau Electrique

Hsp : Hauteur sous plafond  
Pl. : Placard  
sde : Salle d'eau  
sdb : Salle de bain  
FR : emplacement réfrigérateur  
LV : emplacement lave vaisselle  
LL : emplacement lave linge  
CH : chaudière

- Gaine technique de logement
- Cloison
- Cloison démontable
- Faux plafond
- Brique de construction + enduit
- Bardage bois
- Isolation
- Voile béton



<b>RDC</b>	
Entrée + Pl.	2.55 m <sup>2</sup>
Cuisine	7.70 m <sup>2</sup>
Séjour	23.10 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.10 m <sup>2</sup>
Sde	4.70 m <sup>2</sup>
Wc	1.20 m <sup>2</sup>
Buanderie	1.70 m <sup>2</sup>
Dgt.	1.60 m <sup>2</sup>

<b>ETAGE</b>	
Chambre 2	9.00 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.25 m <sup>2</sup>
Sdb	3.55 m <sup>2</sup>
Dgt.	5.50 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE</b>	
Garage	16.55 m <sup>2</sup>
Jardin	54.05 m <sup>2</sup>
Stationnement aérien	20.15 m <sup>2</sup>
Terrasse	8.45 m <sup>2</sup>

14/05/2020 **PLAN DE COMMERCIALISATION**

**AVERTISSEMENT:** Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, encoffrements, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de côtes (tant au niveau d'une pièce que d'une longueur totale) ou de surfaces entraînant une différence inférieure à 4 % de la surface habitable vendue ne pourront fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveaux dues à la typologie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.